



Envision Credit Union Charitable Foundation

Imagine
Canada  Code d'éthique

RAPPORT D'ACTIVITÉ

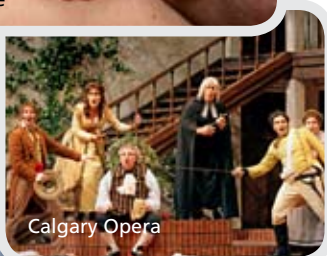
2009

PROGRAMME DU CODE D'ÉTHIQUE

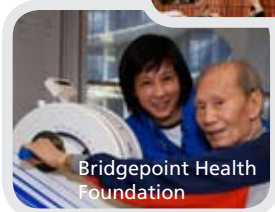
Apportez la preuve de votre engagement
à respecter des normes exigeantes



Marillac Place



Calgary Opera



Bridgepoint Health
Foundation

Le **programme du Code d'éthique**, lancé pour la première fois en 1998, a été lancé à nouveau avec succès en 2008. C'est une généreuse subvention de la Great-West Life, la London Life et de CanadaVie, et les frais payés par les participants qui ont permis la relance de ce programme. À la fin de l'année 2009, 276 organismes de bienfaisance s'étaient inscrits au programme, ce qui représente une augmentation de 58 % pour cent depuis la fin de 2008.

LE PROGRAMME DU CODE D'ÉTHIQUE

Le programme du Code d'éthique est un outil qui permet aux organismes de bienfaisance de satisfaire aux attentes des donateurs et à se distinguer des autres organismes du secteur. Son objectif consiste à améliorer le rendement des organismes sans but lucratif, à renforcer la confiance des donateurs et à poursuivre sur la lancée du sentiment de confiance actuel envers le secteur.

Les organismes de bienfaisance qui s'inscrivent au Code d'éthique sont en droit d'utiliser la marque de confiance du Code d'éthique, qui indique aux donateurs leur respect des normes du *Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière*.

La participation au programme du Code d'éthique est ouverte à tous les organismes de bienfaisance canadiens enregistrés et aux associations canadiennes de sport amateur.

Le programme du Code d'éthique bénéficie du généreux soutien de :



LA PARFAITE ALLIANCE COMMUNAUTAIRE^{MC}

★ PARTICIPATION AU PROGRAMME

Comptant 101 nouvelles inscriptions en 2009, la participation au programme du Code d'éthique a continué à s'accroître. Les 276 organismes de bienfaisance qui adhèrent au programme représentent au total plus de 2 milliards de dollars de fonds collectés, soit environ 11 % de tous les revenus des activités de financement déclarés par les organismes de bienfaisance canadiens.

★ LE COMITÉ DU CODE D'ÉTHIQUE

Le comité du Code d'éthique s'est réuni à cinq reprises en 2009. Il a examiné des plaintes à l'égard des participants au programme, a formulé des interprétations et des avis sur plusieurs demandes d'éclaircissements présentées par les organismes de bienfaisance, et a entrepris un examen du Code lui-même.

Imagine Canada a reçu quatre plaintes officielles concernant les participants du programme du Code d'éthique en 2009. Une plainte a été réglée par le Comité au cours de l'année et les autres plaintes sont encore à l'étude. Le comité voit l'augmentation des plaintes sous un jour positif, car elle démontre une augmentation du niveau de sensibilisation au programme.

★ COMPLIANCE

À la fin de la première année de participation au Code d'éthique, les organismes participants sont tenus de présenter un *Rapport annuel de conformité*. Ils sont invités à réaffirmer leur engagement au programme et à faire rapport de toutes les plaintes relatives au Code d'éthique qu'ils ont reçues.

En 2009, nous avons reçu et examiné les Rapports de conformité de 168 participants du programme. La majorité des organismes (80 %) ont déclaré n'avoir reçu aucune plainte. Le médian des plaintes était de 17 parmi ceux qui ont rapporté les avoir reçues. Les plaintes les plus fréquentes étaient celles portant sur les demandes de dons par publipostage, la fréquence des sollicitations et les reçus d'impôt. En examinant les données, nous avons constaté des incohérences dans la définition d'une plainte et les périodes de rapport qu'utilisait chaque organisme de bienfaisance. Pour cette raison, Imagine Canada passera en revue le processus de conformité en 2010.

★ INFORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le 7 avril 2009, plus de 60 personnes ont assisté à l'événement communautaire du Code d'éthique à Toronto pour célébrer le succès de la première année du Code d'éthique. Organisé par Marcel Lauzière, le président et directeur-général d'Imagine Canada, l'événement a mis en vedette des conférenciers qui œuvrent dans le secteur, y compris Scott Haldane, directeur général du YMCA du Grand Toronto, qui a parlé de ses expériences en ce qui a trait à la



Yee Hong Community Wellness Foundation

mise en œuvre du Code. Le vice-président exécutif de Vision Mondiale, Dirk Booy, a aussi pris la parole à la conférence et il a indiqué que l'adoption du Code d'éthique était très utile à la révision des pratiques de son organisme. Plus de 50 personnes ont assisté à un webinaire portant sur des sujets semblables.

Au cours de l'année, les membres du personnel ont fait des exposés sur le Code d'éthique lors de plusieurs événements. Ann Rosenfield, une membre du comité du Code d'éthique, a fait un exposé intitulé « *Working through Sticky Questions* » (« Aborder des questions difficiles ») à la conférence de l'Association of Fundraising Professionals.

★ PARTENARIATS

Imagine Canada continue à collaborer avec l'Association of Fundraising Professionals (AFP) afin de promouvoir conjointement nos codes d'éthique et pour veiller à ce que ces deux codes continuent à s'appuyer et à se compléter. En décembre 2009, le Conseil d'administration d'Imagine Canada a appuyé la Charte des droits du donateur de l'AFP.

★ SENSIBILISATION ET PROMOTION

Notre deuxième supplément dans le magazine Maclean's sur le programme du Code d'éthique intitulé, « In Charity We Trust: A Year in Review, » a paru dans le numéro du 22 juin. Grâce à son lectorat de plus de 2,4 millions de personnes, Maclean's est un de nos principaux outils de promotion du programme auprès des Canadiens. Imagine Canada a aussi fait part des informations sur le programme dans un communiqué de presse, dans notre bulletin électronique Actualités d'Imagine Canada, et dans de nombreux interviews aux médias.

En 2009, 79 % des participants au programme ont déclaré utiliser la marque de confiance du Code d'éthique. La marque de confiance a été utilisée le plus fréquemment sur les sites Web, les rapports annuels, les bulletins et les documents de sollicitation de donateurs. Il est important que les participants utilisent la marque de confiance, car plus elle est connue, plus sa valeur augmente. Imagine Canada continuera de travailler avec les participants pour encourager et soutenir l'utilisation répandue de la marque de confiance.

★ INITIATIVE DE NORMES

Dirigé par Imagine Canada, en partenariat avec Bénévoles Canada et le Conseil des RH, l'Initiative de normes s'est développé au cours des quatre dernières années avec une série de réunions, de consultations et de rencontres individuelles avec les dirigeants des OSBL de l'ensemble du secteur et de partout au pays. Ce dialogue constant a suscité un appui solide à l'égard de l'élaboration des normes de base dans les domaines suivants : la gouvernance; la responsabilité, la transparence et la gestion financière; l'engagement des bénévoles; et les ressources humaines.

En juillet 2009, le Comité directeur des normes a publié une version préliminaire des normes dans la *Proposition d'intégration de normes d'excellence volontaires au sein du secteur bénévole et communautaire canadien*. Aux mois de juillet et août, plus de 200 personnes ont assisté aux webinaires sur l'Initiative de normes, animés par Don McCreech, le président du Conseil d'administration d'Imagine Canada, et Marcel Lauzière, notre président et directeur-général. À la suite de réactions positives à ces webinaires, Imagine Canada a commencé la planification du Forum des normes qui a eu lieu en mars 2010. L'objectif principal du Forum est de confirmer l'intérêt du secteur pour aller de l'avant avec un programme national de normes.

PARTICIPANTS AU PROGRAMME DU CODE D'ÉTHIQUE – INSTANTANÉ

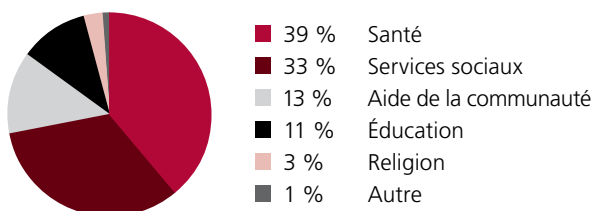
IMPLANTATION

Il y a maintenant des participants au programme du Code d'éthique dans toutes les provinces, bien que la majorité d'entre eux (60 %) sont implantés en Ontario. Un grand nombre de ces organismes de l'Ontario sont des organismes de bienfaisance nationaux, dont le siège social est en Ontario. Les participants au programme sont ensuite les plus nombreux en Alberta (15 % des participants) et en Colombie-Britannique (10 %). La participation au programme s'est accrue dans les provinces de l'Atlantique et des Prairies, mais il est toujours important de poursuivre la sensibilisation au programme dans ces régions et au Québec.

SOUS-SECTEURS

Depuis la relance du programme en 2008, un large éventail des organismes de bienfaisance se sont inscrits au programme du Code d'éthique, comme le fait apparaître le graphique ci-dessous. Ces organismes de bienfaisance appartiennent en majorité au secteur de la santé (39 %) et de l'aide sociale (33 %). Par rapport à 2008, il y a eu une augmentation substantielle de la proportion des organismes participants du domaine de la santé – de 32 % à 39 %.

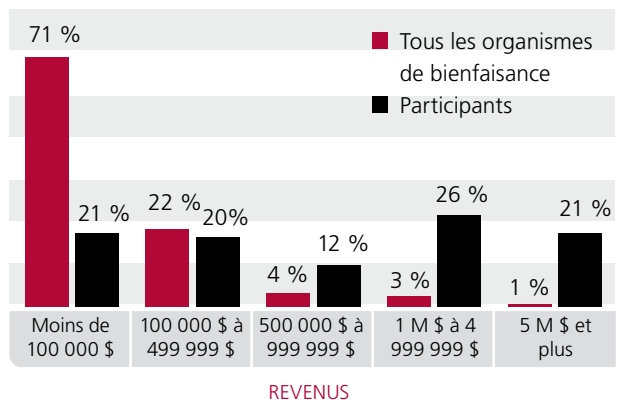
PARTICIPANTS AU PROGRAMME PAR SOUS-SECTEUR



REVENUS

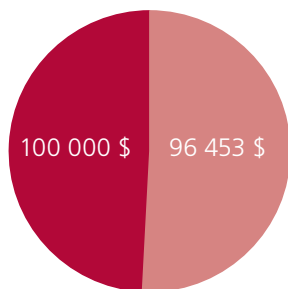
Le montant total des revenus des 276 organismes de bienfaisance qui ont participé au programme du Code d'éthique en 2009 s'élève à 5,1 milliards de dollars et celui de leurs activités de financement à 2 milliards de dollars. Les participants du programme représentent presque 3 % des revenus déclarés par les organismes de bienfaisance canadiens et 11 % des revenus des activités de financement qu'ils déclarent (par rapport à 2 % et 7 % respectivement en 2008). Comme en 2008, les revenus des activités de financement déclarés par les organismes qui participent au programme sont supérieurs à ceux déclarés par l'ensemble des organismes du secteur. Près de la moitié (47 %) des participants au programme avaient des revenus des activités de financement dépassant 1 million de dollars. Imagine Canada continuera à mesurer la progression du programme, en fonction du nombre de participants, ainsi que du pourcentage des revenus des activités de financement qu'ils représentent.

REVENUS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT PARTICIPANTS VS NON-PARTICIPANTS



2 Ces données sont tirées des Déclarations de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés de 2008 (T3010a). La définition des revenus des activités de financement est la suivante : la somme des dons pour lesquels l'organisme a délivré des reçus aux fins de l'impôt (ligne 4500), des autres dons (ligne 4530) et des activités de financement (ligne 4630).

REVENUS

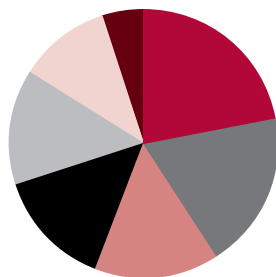


- 51 % Subvention du programme par Great-West Life, London-Life et Canada-Vie
- 49 % Frais d'inscription des participants

**MONTANT TOTAL
DU BUDGET : 196 453 \$**

Note: Les frais d'inscription sont répartis sur deux ans, à partir du mois de l'inscription. Une partie seulement des frais d'inscription est comptabilisée chaque année.

DÉPENSES



- 22 % Marketing et communications
- 19 % Réserve
- 15 % Initiative de normes
- 14 % Fonctionnement du programme
- 14 % Information et renforcement des capacités
- 11 % Dépenses financières et administratives
- 5 % Frais de bureau

Note: La subvention de Great-West Life, London Life et CanadaVie a été consacrée en partie à l'Initiative de normes. Un fonds de réserve a été créé en 2009 pour soutenir l'augmentation de l'activité dans ce domaine en 2010.

IMAGINE CANADA

2, rue Carlton, bureau 600, Toronto (Ontario) M5B 1J3

TEL: 416-597-2293, poste 229

SANS FRAIS : 1-800-263-1178, poste 229

Téloc. : 416-597-2294

Courriel : info@imaginecanada.ca

© Imagine Canada, 2010

www.imaginecanada.ca



Canadian Breast Cancer Foundation
CIBC Run for the Cure

ADHÉREZ AU PROGRAMME!

Si vous souhaitez vous inscrire au programme du Code d'éthique ou obtenir de plus amples renseignements à son sujet, prière de consulter notre site Web, à l'adresse <http://www.imaginecanada.ca/fr/codedethique>, de composer le **1-800-263-1178, poste 228** ou le **416-597-2293, poste 228** ou d'adresser un courriel à code@imaginecanada.ca.

MEMBRES DU COMITÉ DU CODE D'ÉTHIQUE EN 2009

John D. McKellar, C.M., c.r. (président)
WeirFoulds s.r.l.

Marilyn De Mara, FCA
Associée, secteur de la bienfaisance
KPMG Canada, s.r.l.

Robert J. Donelson, CFRE
Vice-président au développement et aux relations
avec les anciens élèves
Université Wilfrid Laurier

Andrea McManus, CFRE
Présidente, The Development Group

Ann Rosenfield, CFRE
Directrice du service des dons majeurs
INCA